

3DM
Société Civile Immobilière
Capital : 10.000,00 Euros
Siège social : LA ROCHE CANILLAC (19320), 7, Rue Saule
RCS de BRIVE LA GAILLARDE : 805 244 092

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

Le QUATRE OCTOBRE

Les membres de la société se sont réunis au siège social, à 14 Heures, en assemblée générale ordinaire sur la convocation du Gérant.

Sont présents :

- | | |
|--|------------------|
| - Monsieur Christophe DELOUCHE, à concurrence de 900 parts sociales, numérotées de 1 à 900 : | 900 parts |
| - Madame Florence MAISON, à concurrence de 100 parts sociales, numérotées de 901 à 1.000 : | <u>100 parts</u> |

Nombre total de parts composant le capital social :	1.000 Parts
---	-------------

Tous les associés sont présents.

Il est constaté qu'ainsi constituée, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Mise à jour des statuts suite à la cession en date du septembre 2024.

DELIBERATION

Après discussion la résolution suivante a été adoptée :

Résolution unique :

Par suite d'un acte de cession de parts sociales reçu par Maître Laurence BATISSATD, Notaire à LA BOURBOULE, les parts composant le capital social sont attribuées de la manière suivante :

- Monsieur Christophe DELOUCHE, 900 parts sociales numérotées de 1 à 900.
- Madame Florence MAISON, 100 parts sociales numérotées de 901 à 1.000.

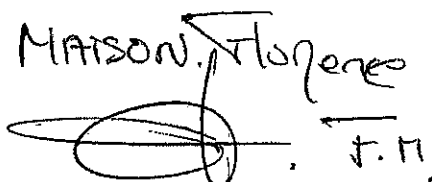
Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 1.000 parts sociales.

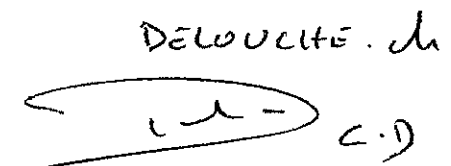
La collectivité des associés entend procéder à la modification des statuts de ladite société en ce sens.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

MAISON Florence
 F.M.

DELOUCHE Christophe
 C.D.